



Internet, radié, connecté, impayés

Par **coconoumea**, le **13/11/2009** à **03:51**

Bonjour,rnrnJe viens d'apprendre que je suis en impayés depuis 9 mois chez mon FAI. Par erreur mon FAI m'a oté de sa base de donnée et les prélèvements n'ont pas eu lieux. Je ne me suis rendu compte de rien puisque j'étais toujours connecté. Aujourd'hui on me réclame l'intégralité du cumul des 9 mois. Suis-obligé de payer ? Ce n'est pas moi qui ait fait la faute... C'est eux qui n'ont pas effectué les prélèvements automatiques. Quels sont mes droits ? quels sont les risques si je ne paye pas et que je change tout simplement de FAI ? Merci